

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU VENDREDI 20 JUIN 2014

1 - Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs.